

Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE
PARIS
75008

TEL. 01 44 13 22 22

Paris, le 14 avril 2017

COMMUNIQUE FINANCIER

DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

L'Assemblée générale de Christian Dior, réunie le jeudi 13 avril 2017, a décidé, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le paiement d'un dividende brut en numéraire de 1,40 euro par action.

Il sera mis en paiement le vendredi 21 avril 2017. Le dernier jour de négociation dividende attaché sera le mardi 18 avril 2017.

Ce communiqué est disponible sur le site web www.dior-finance.com.